Campagne « reconquête de la Sécurité sociale »  - lettre aux parlementaires

A Madame/Monsieur Député-e de…………….

Sénateur-trice de…………..

Madame, Monsieur,

Le gouvernement vient de présenter les grandes orientations du Budget et du Projet de la Loi Financement de la Sécurité Sociale pour l’année 2015.

Sur les 21 milliards d’euros d’économies proposées 9,6 milliards doivent être dégagés dans le cadre des dépenses de la Sécurité Sociale (dont 3,2 milliards sur la branche maladie).

Ces mesures s’inscrivent dans les orientations de politique générale soumises à vos suffrages lors du vote de confiance au gouvernement, sur la mise en œuvre du Pacte de responsabilité.

Elles traduisent une quête toujours plus grande d’économies à réaliser auprès de celles et ceux qui constituent votre électorat.

Alors que l’emploi et les salaires constituent l’enjeu fondamental sur lequel repose tout notre système solidaire en matière de service public et de protection sociale, les mesures annoncées vont accroître les inégalités en matière d’accès à la santé, de prise en charge du handicap, de la vieillesse, de soutien aux familles, de l’assurance chômage.

Il s’agit ni plus ni moins que d’une déstructuration de notre pacte social républicain.

Les remises en cause des services publics, de l’accès aux prestations sociales, aux soins, les gels et baisses de salaires, l’augmentation des tarifs des énergies, des transports, du logement… sont autant de mesures compensant les cadeaux accordés aux entreprises. Celles-ci se voyant attribuer des allègements de cotisations et contributions sans aucune contrepartie en matière d’emploi et de salaires.

Dans chaque département, nous assistons ainsi à des fermetures d’établissements ou de services sanitaires et sociaux publics, au transfert de leurs activités vers le secteur marchand dont l’administration repose sur un actionnariat composé dans sa très grande majorité de fonds financiers spéculatifs.

Leurs objectifs ne sont évidemment pas de prendre soins des malades…mais bien de tirer profit de tout ce qui peut l’être ; la maladie, le handicap, la vieillesse pour ne citer que ces exemples.

Un des principes fondateurs de notre sécurité sociale, fondée en 1945, à partir du programme du Conseil National de la Résistance est bien :

« Chacun cotise selon ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins ».

Ce n’est plus le cas aujourd’hui  quand les déremboursement de soins et de médicaments sont légion, quand des centres de sécurité sociale sont fermés aux motifs d’économies. Ce PLFSS 2015 présente une amputation sans précédent dans ces financements et va aggraver une situation déjà insoutenable.

Les plus démunis de vos administrés seront encore plus éloignés de l’accès à leurs besoins fondamentaux tandis que les salariés verront leur situation au travail se détériorer davantage.

Madame, Monsieur le/la….. (*député-e, sénateur, sénatrice*), alors que de nombreuses voix s’élèvent dans tout le pays comme en Europe pour une plus grande justice sociale, le gouvernement français a décidé de décliner avec plus de force une politique qui creuse les inégalités et conduit des milliers de nos concitoyens vers la plus grande précarité.

Nombre d’observateurs internationaux ont remarqué que le système social français, bien que très en difficulté compte tenu des politiques menées à son endroit, avait permis au plus fort de la crise, d’en atténuer les effets.

La sécurité sociale et tout notre système de protection sociale ne sont pas un frein à la croissance et au développement. Bien au contraire, il participe à la création de richesses.

Une nouvelle fois, nous réaffirmons que la Sécurité Sociale est effectivement malade. Elle souffre en effet d’un grand déficit de recettes, lié à une captation des richesses créées par le travail aux seules fins de profits financiers, au détriment de la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux de celles et ceux qui les créent.

La CGT a fait des propositions pour financer notre système de protection sociale, pour permettre notamment la création d’un grand service public de la santé et de l’action sociale, le développement de services des organismes sociaux adaptés aux situations et aux besoins nouveaux d’une société qui se développe.

Cela passe évidemment par la recherche de ressources nouvelles permettant de répondre aux besoins de tous sans discrimination, dans le cadre des principes fondateurs de la sécurité sociale.

Au-delà de ces ressources nouvelles qu’il convient de rechercher notamment dans la sphère financière, nous considérons que d’autres choix politiques en faveur de l’emploi et des salaires doivent être menées pour relancer la croissance et atteindre cet objectif économique et social.

Madame monsieur le……(député-e, sénateur, sénatrice), soyez assuré(e) que notre organisation syndicale mettra tout en œuvre pour gagner avec l’ensemble des femmes et des hommes (salarié-e-s, retraité-e-s, privé-e-s d’emploi), un autre projet pour la Sécurité sociale.

Nous considérons que la première étape est le rejet du PLFSS 2015 et sa réécriture selon les principes que nous vous avons développés brièvement.

Nous restons à votre disposition pour en débattre.

Dans l’attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur (*député-e, sénateur, sénatrice*), l’expression de ma considération distinguée.